Un cycliste de l'Aisne tué par le camion-auto d'un Lillois

Mercredi, vers 18 heures, M. Duprez Alfred, 43 ans, jardinier à *Crépy-en-Laonnois*, au service de M. Demazure, se rendait à *Laon* à bicyclette.

A deux kilomètres de Laon, en face de la rapperie, il fut accroché par la remorque d'un camion de l'entreprise de transports Assochar de *Lille*, conduit par le chauffeur Albert Blary, âgé de 29 ans ; la roue lui passa entièrement sur le cou. La mort fut instantanée.

M. Duprez était veuf depuis deux ans ; il était père de trois enfants, dont l'aîné a treize ans, et il devait se remarier prochainement.

L'enquête a été faite dans la soirée même par la gendarmerie de Vaux.

UNE CYCLISTE SE RENDANT DE LILLE VERS ROUBAIX SE JETA SUR UNE AUTO ET SE BLESSA GRIÈVEMENT

Un très grave accident s'est produit mercredi, à 19 h. 30, sur le boulevard Carnot, à l'entrée de Lille, face au Central téléphonique.

Une cycliste, Mme Angèle Ambroise, dont on n'a pu encore déterminer le domicile, hier soir, venait de Lille et se dirigeait vers Roubaix. Soudain arriva, suivant la même direction, une auto conduite par M. D... V... négociant à *La Madeleine*.

Que se passa-t-il exactement ?... Il résulte des premiers éléments de l'enquête menée par M. Derret, commissaire de police de permanence, que Mme Angèle Ambroise, peut-être en voulant descendre de machine, dut perdre l'équilibre, et qu'elle alla donner tête en avant dans l'aile droite arrière de l'auto de M. D. V...

Ayant preçu un choc, l'automobiliste s'arrêta environ vingt mètres plus loin. Etant revenu sur ses pas, il trouva Mme Angèle Ambroise la face contre terre, baignant dans une flaque de sang.

A l'aide de passants, M. V... releva la blessée, l., transporta sur le trottoir. La police fut alors avertie et, comme Mme Ambroise ne reprenait pas connaissance, on la fit conduire à l'hôpital Saint-Sauveur.

L'état de la blessée est grave. On craint une fracture de l'os frontal, car la pauvre femme porte une large plaie à la tête.

Une enquête est ouverte dans le but de déterminer les responsabilités. Ajoutons que la bicyclette de Mme Angèle Ambroise n'a subi aucune détérioration et que ses phares avant et arrière étaient en bon état de fonctionnement.

UNE AUTOMOBILE ET TROIS MOTOCYCLETTES DÉTRUITES A MERVILLE PAR UN INCENDIE

UN BLESSÉ GRAVEMENT

M. Alfred Pottier, retraité des Mines, demeurant à **Merville**, rue d'Aire, 27, possède, proche de son habitation, un baraquement qui lui sert de garage pour son automobile en même temps que pour plusieurs de ses voisins, lesquels y déposent leur motocyclette.

Et, dans la soirée de mardi, vers 20 h. 30, M. Pottier procédait à la vérification et à la mise au point de sa voiture automobile.

Il avait enlevé les bougies dans le but de les nettoyer lorsque, imprudemment, il mit son moteur en marche. Une explosion, dont le bruit se répercuta au loin, se produisit aussitôt communiquant le feu à l'essence qui jaillissait des cylindres.

M. Alfred Pottier tenta, à l'aide de chiffons, d'étouffer les flammes, mais blessé grièvement aux mains, il dut assister impuissant, ainsi que les voisins accourus, à la destruction complète de l'automobile qui formait un véritable brasier, gagnant les trois motocyclettes proches, qui prirent également feu et le bâtiment qui, lui-même, fut complètement détruit.

Les efforts des sauveteurs ont réussi à limiter le fléau.

Les dégâts s'élèvent pour l'automobile et les trois motocyclettes à 20.000 fr. ; Seule l'automobile était assurée contre l'incendie pour une somme de 10.000 fr.

Une enquête est ouverte.

LE DRAME DU BRACONNAGE DE LA FORÊT DU NOUVION-EN-THIÉRACHE

Nous avons relaté en son temps la rencontre qui mit aux prises, dans la forêt du Nouvion-en-Thiérache, au lieu dit « La Queue de Boué », les gardes-chasse Degrelle, de *Boué*, et Ennelin, d'*Aisonville*, d'une part, et les braconniers Théodule Bouqueniaux, taupier au *Nouvion*, et Poulain, journalier à *Esquehéries*, d'autre part. Ce dernier, on s'en souvient, fut tué raide d'une balle en pleine tête, tandis que Bouqueniaux était blessé à la cuisse droite.

Bouqueniaux, mis en état d'arrestation pour tentative de meurtre, est actuellement détenu à la prison de *Vervins*.

Interrogé à différentes reprises, il n'a cessé de clamer son innocence, déclarant que ni lui, ni son camarade Poulain n'avaient tiré sur les gardes.

De leur côté, les gardes Degrelle et Ennelin ont maintenu énergiquement avoir essuyé plusieurs coups de feu. Ils n'en ont pas moins été inculpés de coups et blessures.

M. Decaud, juge d'instruction à Vervins, vient de procéder au dernier interrogatoire de Bouqueniaux et des deux gardes.

C'est la Cour d'appel d'Amiens qui aura à statuer sur le sort des trois inculpés.

LES LAURÉATS DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS, DE LILLE

Voici la suite de la liste des lauréats de la Société des Sciences, de l'Agriculture, des Arts :

Prix Gosselet, à M. Bernard Dupont licencié ès-sciences de Douai ; le prix Emile Wertheimer, à M. le docteur André Legiloni ; le prix Max Bruchet, à Mlle Elisabeth Gand ; le prix Deplechin à MM. Léon Buisseret, de Calais et André Monsigny ; le prix Doutrelon de Try, à M. Louis Galland ; les prix Wicar et du Département : à MM. le docteur Pierre Martin (une médaille de vermeil) ; Charles Delacroix, de Lille (une médaille d'argent) ; Jacques Colpin, à Bailleul (une médaille de vermeil et 500 fr.).

Parmi les prix d'Encouragement : le prix Bollaert-Le Gavrian (1.500 fr.), à Mme Eugénie Oberlé, au service des Mines de Lens, pour sa belle carrière, consacrée à l'enseignement, aux œuvres sociales, scolaires et postscolaires ; le prix Mme Boutry-Dubar, à Mme François Vandenbroucke, née Lalau, mère de famille habitant Erquinghem-sur-la-Lys, qui recueillit six orphelins.

Mlles Louise et Henriette Sion, de Gondecourt, obtiennent le prix Léon Dubar (500 fr.) ; le prix Fernand Boutry-Dubar à Mme Deschmachet, de Lambersart, et à Mlle et Mme Moranville, de Lille ; le prix Delattre, à Mlle Stéphanie Berkmoes (300 francs, une médaille d'argent et un diplôme).

UN OUVRIER PEINTRE a fait une chute mortelle à Roubaix

Un accident d'une extrême gravité s'est produit hier, vers dix heures, à la Brasserie « L'Union Roubaix-Tourcoing » rue Meyerbeer, à Roubaix. Un ouvrier peintre attaché à cet établissement, M. Henri Lefebvre, âgé de 46 ans, demeurant 42, rue d'Alger, à Roubaix, était occupé à remplacer un carreau cassé à une nef de la salle des bassins.

Soudain, l'ouvrier perdit l'équilibre, tomba lourdement, d'une hauteur de cinq mètres, sur le carrelage, où il resta étendu. Au bruit de sa chute, des ouvriers se portèrent à son secours.

Comme il se trouvait sous le coup d'une forte commotion, on le transporta de toute urgence à la clinique Descarpentries. Malgré les soins les plus dévoués qui lui furent prodigués, l'infortuné peintre, n'étant pas sorti du coma, décédait à 16 h. 15, des suites d'une fracture de la clavicule droite, d'un enfoncement du thorax et d'un enfoncement probable du crâne.

LES COLONIES, A LA FOIRE COMMERCIALE DE LILLE

Les adhésions affluent dans les bureaux de la Foire Commerciale et Internationale de Lille en vue de la prochaine réunion d'affaires fixée, comme on le sait, du 1er au 17 avril 1933.

Au cours des années précédentes, les Offices économiques des principales Colonies Françaises ont participé à la Foire de Lille, mais cette fois la section des produits coloniaux revêtira une ampleur sans précédent.

En effet, non seulement l'Afrique Occidentale Française et l'Afrique Equatoriale Française qui présentaient des stands en avril dernier seront à nouveau représentées, mais on a dès à présent la certitude que des expositions très intéressantes seront réalisées par l'Indochine, Madagascar, ainsi que par le Togo et le Cameroun.

De son côté, le Gouvernement général de l'Algérie se propose de présenter les nombreuses productions des trois beaux départements d'Alger, d'Oran et de Constantine.

On peut donc être assuré de trouver, à la prochaine Foire de Lille, une section coloniale des plus intéressantes dont l'attrait s'ajoutera à celui des multiples innovations grâce auxquelles cette 9e Foire sur le nouvel emplacement de la Porte Louis XIV attirera et retiendra l'attention d'une foule toujours plus grande de visiteurs.

AVEZ-VOUS ACHETÉ notre ALMANACH pour 1933 ? 1.75

UNE GRAVE AFFAIRE DE MŒURS A MONDREPUIS

Une grave affaire de mœurs vient d'être découverte à Mondrepuis, petit bourg de la Thiérache situé à trois kilomètres d'Hirson. Depuis quelque temps, on parlait, dans le pays, d'un certain individu dont le langage et les manières avec les fillettes permettaient de graves suppositions.

Une enquête faite par la gendarmerie vient de confirmer ces bruits. L'individu mis en cause est le nommé Mathieu Georges, 23 ans, coiffeur à Mondrepuis qui, interrogé, a reconnu que, de septembre à fin novembre de l'année en cours, il avait abusé de nombreuses fillettes âgées de six à douze ans, habitant la localité.

Mis en état d'arrestation, il a été conduit devant M. le procureur de la République, à Vervins, qui l'a fait écrouer.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

EN DESCENDANT D'UN TRAM EN MARCHE

Un accident ne présentant, heureusement, aucun caractère de gravité, s'est produit hier, à onze heures dix, en haut du boulevard de Paris, face au bureau de l'octroi. Un tramway de l'E.L.R.T., venant de Lille, arrivait près de l'arrêt fixe de l'octroi. Avant que le convoi se fut immobilisé, Mlle Sophie Vika, quinze ans, occupée chez M. Dodin, 59, boulevard Montesquieu, sauta de la remorque à la marche.

Elle avait mal calculé son élan, elle perdit l'équilibre et tomba lourdement sur la chaussée.

Les employés du tram la relevèrent aussitôt et l'amenèrent au kiosque des tramways de la place de la Liberté. Par bonheur, l'imprudente jeune fille n'était que légèrement blessée au pied gauche et, après avoir reçu quelques soins, elle put regagner l'habitation de ses parents.

Aucune plainte n'a été déposée. Néanmoins, M. Mounié, commissaire du deuxième arrondissement, a été averti de cet accident.

Halle Flipo : 1/2 k. café 7.50, gruyère 6 fr.

A COUPS DE RASOIR

Une scène de violences qui aurait pu devenir tragique s'est déroulée, ces jours derniers, rue des Longues-Haies. Une discussion orageuse mit aux prises Delberghe Adolphe, 28 ans, bûcheron, domicilié 7, rue Turgot, à Wasquehal ; Marie Caron, 23 ans, demeurant 99, rue des Longues-Haies, et Prosper Vandenhoeve, 31 ans, sans profession définie ni domicile connu.

On en vint bientôt aux mains, et les coups tombèrent sur les belligérants. Soudain, Vandenhoeve sortit un rasoir de sa poche et porta plusieurs coups de cette arme terrible à ses adversaires. Ces derniers furent atteints sur différentes parties du corps, notamment aux mains et aux bras.

Sans plus attendre, l'agresseur quitta vivement les lieux et prit la fuite sans qu'il soit possible de le rejoindre.

Les deux victimes ont déposé une plainte au troisième arrondissement de police. M. Malot, commissaire, a ouvert une enquête et fait effectuer d'actives recherches afin de retrouver la trace de Vandenhoeve.

D'autre part, l'état des deux blessés, qui ont dû recevoir les soins d'un docteur, est satisfaisant et ne présente aucun caractère de gravité.

Les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE informent leur clientèle que leur Bureau de Commandes de LILLE sera supprimé le 31 Décembre 1932.

Ils prient leurs Clientes de bien vouloir, après cette date, adresser toutes commandes, demandes de catalogues ou d'échantillons à Messieurs les Directeurs des GRANDS MAGASINS DU LOUVRE PARIS, et les assurent d'apporter la plus grande célérité dans l'exécution de leurs ordres.

Les Catalogues feront l'objet d'un envoi immédiat et sans frais.

Les commandes seront expédiées aux conditions indiquées sur les Catalogues applicables à la France Continentale. 6140

LES FUNÉRAILLES DE L'AGENT DE POLICE FIX

Au milieu d'une nombreuse assistance sympathiquement émue, ont été célébrées hier à Roubaix, à 8 h. 30, en l'église Saint-Rédempteur, les funérailles de l'agent de police qui trouva samedi dernier une fin prématurée en nettoyant son revolver.

De nombreux collègues avaient tenu à conduire à leur dernière demeure l'excellent camarade qu'avait été pour eux le regretté Paul Fix. On remarquait dans l'assistance MM. Desmettre, commissaire central à Roubaix ; Moulin, chef de la sûreté ; Denoyelle, directeur de l'octroi ; les inspecteurs Dubocage et Smets ainsi qu'une importante délégation de l'Amicale de la Police, avec son drapeau et des délégations des corps de police de Tourcoing, Mouscron, Armentières, Lille, Tourcoing et des communes environnantes.

Une plaquette de marbre avait été offerte par le personnel de la police de Roubaix.

Sur la tombe du défunt, M. Huvenne, président de l'Amicale de la Police, a retracé, en termes émus, la carrière du malheureux, qu'un si stupide accident a prématurément enlevé à l'affection des siens.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le Comité roubaisien a reçu la somme de 101 fr. 50, produit d'une quête effectuée chez M. Camille Verhulst, cafetier, 23, rue Gallifée, au profit du timbre antituberculeux.

Le Comité est heureux de remercier les généreux donateurs.

APRÈS L'ACCIDENT MORTEL DU BOULEVARD DE PARIS

Nous avons relaté le pénible accident dont fut victime, lundi soir, l'agent de police roubaisien M. Devambrechies, tamponné sur le boulevard de Paris, à Roubaix, par une automobile conduite par M. Van Ravensteyn, représentant, rue des Fabricants. On sait que l'agent de police décéda mardi soir des suites de ses blessures.

Le Parquet de Lille, descendu sur les lieux, fit procéder à une reconstitution de l'accident ; nous avons donné hier, à ce propos, toutes les précisions sur les circonstances exactes de la collision. De son côté, M. Van Ravensteyn nous a donné sa version :

« Au moment de l'accident, nous a-t-il dit, je roulais à une vitesse modérée, ce qui est confirmé par un automobiliste qui venait derrière moi. Le choc se produisit à 26 mètres de l'angle de la rue du Manège ; enfin, lorsque j'ai relevé moi-même la victime, celle-ci se trouvait à cinq mètres environ derrière ma voiture. »

Voilà, enregistrée dans un souci d'impartialité, la version de l'automobiliste ; laissons aux magistrats chargés de l'affaire le soin de délimiter exactement les responsabilités.

Le corps du malheureux Dewambrechies a été transporté à la morgue de l'hôpital de la Fraternité, pour autopsie. Les funérailles auront lieu samedi après-midi.

POUR CONSERVER LA TRADITION... et malgré la période difficile, la Maison des « 100.000 CHEMISES DE PARIS » offre actuellement un flacon de parfum Chypre pour tout achat à partir de 40 fr. SUCCURSALE DE LILLE : 79, rue Nationale. Toujours les mêmes très belles qualités, toujours les prix le plus bas possible.

DÉPOT ILLICITE

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, en passant face au numéro 115 de la rue de l'Alma, un chauffeur d'auto, M. Moïse Vanpeybrouck, 33 ans, demeurant 65, rue Vancanson, est tombé sur un tas de sable qui n'était pas éclairé. La victime fut légèrement blessée à la jambe gauche.

M. André, commissaire de police du premier arrondissement, a enregistré la plainte du chauffeur et a rédigé procès-verbal à la charge de l'entreprise Carrette-Duburcq, rue du Luxembourg, qui est responsable de cet accident.

Volailles et Lapins
97 — MARCEL — 98
HALLES CENTRALES, ROUBAIX
Restera ouvert jusque 19 heures et Samedi jusque 20 heures
3965

MUSÉE WEERTS DE L'HOTEL DE VILLE

La mairie informe qu'à l'occasion du Nouvel An, le Musée Weerts ne sera pas ouvert le 1er janvier.

ENCORE DEUX JOURS à profiter de la RECLAME de nez Alfred WALRAVENS, 106 et 108, rue du Collège, ROUBAIX : 1 peau de chamois, 1 peau blanche, 1 chamoisine, 1 éponge de toilette, le tout dix francs. Téléphone : 65. 3954

Sociétés et Comités

MUTUELLE DES ANCIENS ORPHELINS ET ORPHELINES DES HOSPICES DE ROUBAIX. — Le service de perception des cotisations, qui a lieu habituellement le premier dimanche de chaque mois, est reporté, en raison des fêtes de nouvel an, au dimanche 8 janvier, de 10 h. à midi. Il sera assuré par M. Robert Tonneau.

GROUPEMENT ARTISANAL (59, rue des Champs). — Permanence, en semaine, tous les jours après 17 h. ; le dimanche, de 9 h. à 12 h. ; adhésions à la caisse de secours contre le chômage pour les artisans.

L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, Roubaix meuble bien. Grand choix. Vente directe

UNION DES MAITRES ARTISANS. — Aujourd'hui jeudi, de 18 h. à 19 h. 30, permanence, au siège, café Pandore, 28, rue Pauvrée : cotisations (15 fr. par an) ; renseignements aux artisans sur toutes questions fiscales, contentieux, assurances, etc.

Les inventeurs dont les noms suivent sont priés de passer au siège : Vinchon, D'Hoskslager, Sandevoir.

SYNDICAT DES PETITS PROPRIÉTAIRES. — Ce soir jeudi, à 19 h. 15, réunion des Comités, au siège, café Destrée, angle des rues du Chemin-Neuf et Lecomte-Bailliou. Présence indispensable. Dispositions à prendre. En raison de l'ordre du jour très chargé, tous les membres des Comités sont priés d'être présents à l'heure indiquée.

T.S.F. A L'OCCASION DES FETES :: :: :: :: :: LA MAISON... G. VAN OVERBEKE
78, Rue de France, à ROUBAIX (Tél. 45-80), offre gracieusement à tout acheteur d'un Poste UNE SUPERBE SELLETTE et se charge de l'installation GRATUITEMENT.
Distributeur exclusif des POSTES MARTIN 6 lampes secteur, équipés avec électro-dynamique, à 1.990 fr.

DÉGUSTEZ TOUS LA PERLE MEYERBEER 5e 5
qualité incomparable et inimitable AVEC RISTOURNES

SOCIÉTÉS SPORTIVES

— FOOTBALL. — Club des supporters « Allez Racing ». — Dimanche 25 décembre, a eu lieu, au siège, 21, rue Jouffroy, l'assemblée annuelle. Les membres du Comité sortant ont été réélus à l'unanimité. Il a été décidé que la ducasse à pierrots aura lieu le samedi 14 janvier ; les supporters et amis sont cordialement invités. Inscriptions au siège, 21, rue Jouffroy, jusqu'au jeudi 12 janvier 1933.

Pour le match de coupe de France à Tourcoing, le club organise un autocar. S'inscrire au siège.

— La Fosse-aux-Chênes du R.C.R. — Aujourd'hui jeudi, réunion générale, au siège, 5, rue de Tourcoing. Dispositions à prendre pour le match de coupe de France du 8 janvier, à Tourcoing, et du déplacement à Amiens, le 15 janvier.

— E.A.C. — Sous-minimes du jeudi. — Cet après-midi, à 14 h. 30, entraînement général et match entre les équipes A et B, rue du Commandant-Bossut. Après le match, théorie au pavillon de l'arbitre, au stade A.-Prouvost.

— Supporters. — Les inscriptions pour le déplacement de Dunkerque, le 8 janvier, seront prises à partir de ce soir, par le secrétaire, sur présentation de la carte de club. Coût : supporters, 5 fr. ; invités, 15 fr. Se hâter, le nombre de places étant limité.

RUGBY. — E.A.R. — Aujourd'hui, entraînement général des équipes premières et réserves. Rendez-vous à 7 h. 15, au stade Amédée-Prouvost. Jeudi, 5 janvier, réunion intime en l'honneur de Deldebele Alfred, membre de la Commission.

PING-PONG DES « CINQ », 11, rue des Fabricants, Roubaix, demande matches, sur sa table ou table adverse. S'adresser : A. Monniez, 11, rue des Fabricants, Roubaix.

RUSTIQUE. Tous les meubles de nos provinces françaises à L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, Roubaix

JEUX DIVERS

FÉDÉRATION DE JAVELOTS DE LANNOY-ROUBAIX ET ENVIRONS (siège : rue Pasteur, à Lys). — Compte rendu de la réunion du 22 décembre. — Le président a ouvert la séance par quelques mots de sympathie à l'égard de la Société Voessart, gagnante du challenge annuel, à qui une superbe coupe fut remise sous de chaleureux applaudissements. Il a été procédé ensuite au renouvellement de la Commission et à l'élaboration définitive des statuts. Il a été particulièrement convenu que toute société devrait engager un minimum de quatre joueurs à tous les concours de la Fédération, cette mesure étant rendue efficace par le versement d'une caution.

Les sociétés désireuses d'adhérer à la Fédération sont priées de le faire au plus tôt ; le calendrier des concours 1933 sera préparé à la prochaine réunion, qui aura lieu le 12 janvier. Passé cette date, les concours des sociétés non inscrites à l'affiche ne seront plus contrôlés par la Fédération.

JAVELOT. — Résultat du concours de javelot qui a eu lieu les 24 et 25 décembre, chez M. Duleu, 69, rue de la Guinguette, Roubaix :

1er prix, Demets Gaston ; 2e, Verdonc Georges ; 3e, Honquert-Vassart ; 4e, Delannoy, Trois-Ponts ; 5e, Charlot, Pigeon Blanc ; 6e, Vandercruisen, G. Duleu ; 7e, Vervak-Devos ; 8e, Masurelle, Duleu.

Le service à café a été gagné au 421 par M. Dewaele Henri, et le lot du 221 par M. Paul Navet.

LE MINISTÈRE EST RENVERSÉ
DES PRIX QUE FAIT DEMAY 78, rue de la Vigne ROUBAIX
Des Nappes encadrées, à 9.90. — Du Balatum et du Lino à 10 fr. le m2 (pose comprise). — Des Papiers-peints à 0.75. — Des Couleurs (toutes nuances), à 4 fr. le kilo. - Première qualité.
Toiles cirées - Passages - Carpettes etc..., à des prix imbattables —

ETAT CIVIL

Naissances. — Roland Dhondt, rue de Condé, 10 ; Marthe Laby, rue Nain, 25 ; Jacqueline Renaut, rue d'Epinoy, 16 ; Jacqueline Dhellemmes, rue Jouffroy, 220 ; Francine Dhellemmes, rue Jouffroy, 220.

Publications. — Alfred Geeraert, représentant, rue de Denain, 112, et Sophie Devaere, s. p., rue A-Meerschaert, 40.

Décès. — Jules Liagre, 1 an, rue de Mons, 74 ; Rodolphe Vanderchruysse, 48 ans, rue de Baval, 78 ; Marie Parmentier, 64 ans, rue Jean-Macé, 49 ; Catherine Huon, 69 ans, rue Jouffroy, 33 ; Julie Flipo, 77 ans, Grand'Rue, 105 ; Julienne Piat, 68 ans, rue du Maréchal-Foch, 58 ; Eugénie Kints, 74 ans, rue du Chemin-Vert, 10 ; Elise Goux, 42 ans, rue La Fontaine, 29 ; Georges Dewambrechies, 26 ans, rue Léonard-de-Vinci, 54.

Pompes Funèbres Albert Vandrouffe : Ateliers et Bureaux 64, rue Saint-Hubert, Roubaix (tél. 20-25), (face à la Morgue de l'Hôpital de la Fraternité). Magasin à Lys-lez-Lannoy, 176, rue Jules-Guesde (près Octroi Justice).

Une part coopérative de 50 Frs de la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL, toujours remboursable à première demande, donne droit à toutes les ristournes. Qu'attendez-vous pour en profiter ?

WATTRELOS

Réuni en session ordinaire le Conseil Municipal a voté différentes allocations

Le Conseil municipal s'est réuni, à la Mairie, mercredi 28 décembre, à 19 h., sous la présidence de M. Henri Briffaut, maire, entouré de MM. Lecomte et Delvainquière, adjoints, 19 conseillers étaient présents.

Jours de vacances dans les écoles primaires publiques. — Le Conseil émet un avis favorable à la répartition des 6 jours de congé mobiles dans les écoles primaires publiques, fixés par M. l'inspecteur primaire, savoir : l'après-midi du 2 novembre 1932 ; l'après-midi du 31 décembre 1932 ; les 2, 3, 4 janvier 1933, le 1er mai 1933 et 19 juin 1933 (lundi de la ducasse).

Jardins Ouvriers. — Le Conseil décide le renouvellement des locations des jardins ouvriers établis sur le terrain communal, attenant à l'Abattoir, aux mêmes conditions que les années précédentes, c'est-à-dire à raison de 10 fr. par jardin et par an.

Hospices. — Le Conseil émet un avis favorable à une délibération de la Commission administrative des Hospices, décidant d'accepter une proposition faite par la société civile du Cercle Saint-Joseph, d'échanger une parcelle de terrain sise rue St-Joseph, d'une contenance de 122 mètres carrés 40, avec front à rue de 16 mètres, contre une partie de même surface du potager des Hospices, contigu à la propriété du Cercle St-Joseph.

Eyection d'un buste à Gustave Dutrieux. — Un subside exceptionnel de 100 fr. est alloué au Comité formé en vue d'élever un monument à la mémoire de Gustave Dutrieux.

Conservatoire National de Musique. — Une bourse annuelle de 800 fr. est accordée au jeune Henri Wittebolle, pour lui permettre de continuer ses études au Conservatoire National de Musique de Paris.

Personnel municipal. — Le Conseil modifie sa délibération du 23 décembre 1931 et décide de faire immatriculer le personnel au régime général des assurances sociales. Il approuve les règlements du régime des retraites et des statuts modifiés dans le sens de sa nouvelle délibération.

Association Syndicale autorisée, rue Vauban. — Les travaux exécutés rue Vauban, ont amené une amélioration considérable du quartier. Cette rue étant appelée à l'avenir à être classée dans le domaine public communal, le Conseil, en vue d'alléger les charges consentis par les riverains, décide d'accorder au Syndicat de la rue Vauban, une subvention de 18.361 francs, à prélever sur les fonds libres de l'exercice 1932.

Ecole de la Baillerie. — Le Conseil approuve les marchés suivants :

1° Pour le chauffage, plomberie sanitaire, gaz, hotte vitrée et appareils de cuisine, par MM. Le Morval et Stiernet, rue Pellart, à Roubaix, pour une somme forfaitaire de 45.560 francs.

2° Pour les meubles de cuisine et de réfectoire ; par la maison Deruyter, 12, place de la Croix-Rouge, à Tourcoing, pour un prix forfaitaire de 13.680 fr.

Dispensaire. — Le Conseil autorise le maire à passer un marché de gré à gré avec M. Filon, administrateur-délégué de la Compagnie générale de Radiologie, 34, boulevard de Vaugirard, à Paris, pour la fourniture et l'installation, au dispensaire de la rue des Prés, d'un appareil de radioscopie.

Bureau de Bienfaisance. — Une subvention extraordinaire de 35.000 fr. est allouée au Bureau de Bienfaisance pour lui permettre de faire face à des engagements de l'année 1932.

Ecoles. — L'école des filles du Centre compte actuellement 317 élèves, effectif trop élevé pour permettre le bon fonctionnement des 5 classes existantes. Le Conseil sollicite la création d'une 6e classe (5e emploi d'adjoint).

Communications diverses. — M. le Maire communique au Conseil :

1° Une lettre de M. le Préfet faisant connaître que la délibération par laquelle le Conseil donne son avis sur un vœu émis par la Chambre de Commerce de Roubaix, au sujet de l'augmentation des taxes téléphoniques et du tarif appliqué aux communications entre Roubaix et les communes voisines, a été transmis à l'administration supérieure des P.T.T. ;

2° D'une lettre de M. le ministre de l'Intérieur, informant qu'une subvention de 300.000 francs sur les fonds du produit des jeux, a été accordée à la commune pour son projet de travaux d'assainissement ;

3° D'une lettre de Me Rombaud, avocat informant que le tribunal a donné gain de cause à la ville dans l'affaire du brigadier de police Brunin, victime d'un accident d'automobile ;

4° D'une lettre de M. le Préfet et d'un rapport adopté par le Comité de Patronage des H.B.M., relatif à une garantie communale d'emprunt. Sur la demande de M. Lecomte, adjoint, cette dernière question est renvoyée à la Commission des Finances.

Renouvellement des cartes de pain. — Demain vendredi, distribution des nouvelles cartes de pain suivant l'horaire ci-après :

De 8 h. 30 à 10 h. : rues de la Bouitlerie, du Gauquier, Delmarre.

De 10 h. à 11 h. 30 : rue Laruste, hameaux du Nouveau Monde, du Nouveau Riche, du Malgré Tout, de la Carluyère, du Plouys, de la Marteltotte.

De 14 h. 30 à 16 fr. 30 : l'Ile Marie, la Grand'Place, rues Saint-Joseph, de la Plume, des Haies-Vertes, des Follus, de la Gare, Denis Pollet, des Prés.

Les intéressés sont priés de se munir du livret de famille.

— LILLE —
BELLEVUE
Vendredi 30 Décembre, de 17 à 18 h., 18 h. 30 à 19 h. 30, de 21 h. à 22 h. 30 de 23 h. à 24 h. 30
DAJOS BELA
et son incomparable orchestre viennois (17 exécutants)
548

CROIX

LES FUNÉRAILLES DE M. A. PARDON

Hier matin, ont eu lieu, en l'église Saint-Pierre, les funérailles de M. A. Pardon, capitaine honoraire de la compagnie des sapeurs-pompiers de Roubaix, décédé samedi après-midi à l'âge de 71 ans, en son domicile, 219, rue Jean-Jaurès, à Croix.

La levée du corps fut faite à 9 h. 15, par l'abbé Lefebvre, curé de la paroisse. Une importante délégation des pompiers de Roubaix précédait le char funèbre, qu'entouraient MM. le docteur Butruille, président des Prévoyants de l'Avenir ; Vilquin, président des Sauveteurs du Nord ; Crépin, commandant les pompiers de Roubaix ; lieutenant Flament, de la compagnie de Tourcoing ; Mirel, commandant honoraire de Roubaix ; Malice, capitaine commandant les sapeurs de Croix ; Lodois Desmarcheller, vice-président du Cercle Colombophile l'Union ; De Ruyver, visiteur des Sauveteurs, tenant chacun un cordon du poêle. Un pompier portait sur un coussin les décorations du défunt et l'on remarquait des plaques de marbre et des couronnes offertes par les pompiers de Roubaix ; la 137e section des Prévoyants de l'Avenir ; la Fédération des pompiers du Nord de la France ; le Cercle Colombophile l'Union. Le deuil était conduit par les gendres du défunt.

Dans l'assistance très nombreuse, nous avons remarqué : MM. Baudet et Craye, anciens commandants des pompiers de Roubaix ; Duval, capitaine de gendarmerie de Roubaix ; Ricart, directeur de la Compagnie du gaz ; de nombreux présidents ou délégués de groupements roubaisiens et notamment MM. Cottignies, directeur de la Fanfare Delattre ; Dehorter, secrétaire général de l'Union nationale et républicaine ; Dubrunfaut, président des Combattants républicains, etc., des délégations des pompiers de Tourcoing, d'Halluin, de Menin, des Prévoyants de l'Industrie, des retraités des services municipaux, du Cercle Colombophile l'Union, etc.

Après l'absoute, le corps fut conduit au cimetière de la ville. Devant la tombe du défunt, M. le lieutenant Crépin brossa la belle carrière du défunt, dont le souvenir restera vivace parmi les pompiers de Roubaix.

MM. Vilquin et le docteur Butruille firent l'éloge du disparu.

MORT DE M. LEFEBVRE ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL

Nous apprenons la mort à Croix, en son domicile, 51, rue de la Gare, de M. Paul Lefebvre, âgé de 62 ans.

Le défunt avait été élu conseiller municipal de Croix de 1881 à 1896 et administrateur des Hospices durant ces quatorze dernières années. Durant toute sa carrière, il avait consacré le meilleur de lui-même aux œuvres de bienfaisance et sa disparition sera vivement ressentie. Médaillé du Travail, il avait longtemps été occupé aux établissements Holden en qualité de chef contremaître.

Fanfare de Trompettes « La Renaissance ». — Par suite d'une erreur de mise en page, dont nous nous excusons auprès de nos lecteurs, nous avons publié hier, en locale Linselles, un communiqué ayant trait à une fête de Sainte Cécile chez les Trompettes de « La Renaissance ».

WASQUEHAL

DEUX BATEAUX SE SONT ABORDÉS PRES DE LA PASSERELLE

Un accident de la navigation s'est produit sur le canal de Roubaix, hier mercredi, vers 12 heures 30, dans les circonstances suivantes :

Le bateau « Sphax » appartenant à M. Verrier Kléber, marinier, domicilié à Thun (Nord) venait de Roubaix après avoir effectué un déchargement et après avoir passé l'écluse du Triest, se dirigeait vers Marquette. Avant de passer près de la passerelle pour virer vers Marcq, le marinier s'aperçut qu'il allait aborder une péniche venant en sens inverse.

Pour éviter cet abordage M. Verrier mit tout en œuvre pour ralentir l'allure de son bateau, mais malheureusement la perche se brisa et la rencontre se poursuivit avec le bateau « Alcazaras » piloté par M. Ferdinand Woesem, son propriétaire, domicilié à Dunkerque.

Le « Sphax » a les deux bords et trois clans brisés par le choc, tandis que le bateau abordé « la moustache » fortement endommagée à gauche et sans doute d'autres dégâts invisibles pour le moment.

Les deux bateliers étant assurés, ont fait dresser un procès-verbal d'avarie à la mairie et le trafic sur le canal de Roubaix pourra continuer, les bateaux étant dirigés vers le chantier de réparations.

Accident à la salle des fêtes du Capreau. — Occupé aux travaux de construction de la salle des fêtes du Capreau le charpentier Paul Mollet, demeurant à Roubaix, avenue A. Motte, 265, de l'entreprise A. Pennel, s'est fait une entorse des ligaments externes de la cheville droite au cours des travaux. Une incapacité de travail de 15 jours a été prévue.

Taxe sur le chiffre d'affaires. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement et à forfait, aura lieu à la salle des fêtes de la mairie, le vendredi 6 janvier, de 9 à 11 heures et de 14 à 16 heures. On percevra également les licences de débits de boissons et les contributions sur autos et motos.

Arbre de Noël de la Fraternelle. — Le comité des fêtes informe les enfants qui n'ont pu être servis à la Noël, qu'ils peuvent se présenter pour recevoir leur jouet, demain vendredi, à 18 heures.

Comité des fêtes du Petit-Wasquehal. — A l'occasion du Nouvel An, le comité des fêtes du Petit-Wasquehal fera une distribution de coquilles aux enfants et vieillards du quartier. Elle aura lieu dans l'après-midi de samedi 31 décembre.

Espérance de Wasquehal. — Vendredi, à la salle due Ferrer, entraînement général, à 19 heures pour les pupilles et à 20 heures pour les adultes. Continuation des épreuves pour le « Challenge Schweitzer ».

Coqs. — Ce soir jeudi à 19 h., essai de coqs de tous poids chez M. Moerman-Dumoulin, rue Delerue.

Etat civil. — Naissance. — Christian Loviton, rue de Colmar, 16.

SARADIO — T. S. F.
1, Rue Anatole-France, LILLE
545

LANNOY

Conseil Municipal. — Le Conseil municipal se réunira à la mairie, vendredi 30 décembre, à 19 h. 30, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Pointage des chômeurs. — Le pointage des chômeurs aura lieu aujourd'hui, à 10 h., à la mairie.

Canari-Club Lannoyen. — A la suite de son exposition annuelle, le comité du Canari-Club Lannoyen a fait parvenir à la mairie une somme de 80 fr. pour être distribuée aux vieillards nécessiteux de l'Hospice.

LYS-LEZ-LANNOY

Conscrits. — Un certain nombre de jeunes gens nés entre le